

2013

Embrasser sa femme pendant le Ramadan
EMBRASSER SA FEMME PENDANT LE RAMADAN



Mehdi Abou 'Abdir-Rahmân

www.spfbirmingham.com

7/11/2013

Toutes les louanges reviennent à Allah, nous Le louons et demandons Son aide et nous cherchons refuge en Lui contre nos propres maux et contre nos mauvaises actions; celui qu'Allah guide personne ne peut l'égarer et celui qu'Allah égare personne ne peut le guider.

J'atteste qu'il n'y a de divinité adorée avec vérité qu'Allah, Lui Seul : Il n'a aucun associé, et j'atteste que Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ est Son serviteur et Son Messager.

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô les croyants ! Craignez Allah comme Il doit être craint. Et ne mourez qu'en pleine soumission."

[Âli 'Imrân : 3 : 102]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô Hommes ! Craignez votre Seigneur qui vous a créés d'un seul être, et a créé de celui-ci son épouse, et qui de ces deux-là a fait répandre (sur la terre) beaucoup d'hommes et de femmes. Craignez Allah au Nom duquel vous vous implorez les uns les autres, et craignez Allah de rompre les liens du sang. Certes Allah vous observe parfaitement."

[An-Nisâ : 4 : 1]

La (traduction du sens de la) parole d'Allah dit :

"Ô vous qui croyez ! Craignez Allah et parlez avec droiture, afin qu'Il améliore vos actions et vous pardonne vos péchés. Quiconque obéit à Allah et à Son messager obtient certes une grande réussite."

[Al-Ahzâb : 33 : 71-72]

Ensuite :

La meilleure parole est la parole d'Allah et la meilleure guidance est la guidance de Mohammad صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ. Les pires choses sont celles qui sont inventées (dans la Religion), et toutes les choses inventées (dans la Religion), sont des innovations (religieuses), et toutes les innovations (religieuses) sont des égarements, et tous les égarements sont en Enfer.

Ceci étant dit:

Cheikh Al-Albânî –qu'Allah lui fasse miséricorde– a dit :

D'après 'Âichah –qu'Allah l'agrée :

"Le Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ m'embrassait alors qu'il jeûnait et que moi je jeûnais".

Et le hadîth est une preuve de l'autorisation pour celui qui jeûne d'embrasser sa femme pendant le Ramadan et les savants ont divergé à ce sujet en plus de quatre avis dont le plus fort est l'autorisation mais en prenant en considération la situation de celui qui embrasse car s'il est jeune et qu'il a peur qu'il ait des rapports sexuels (suite au fait d'avoir embrassé sa femme) qui vont annuler son jeûne alors il s'en empêche (d'embrasser) et c'est ce qu'a indiqué 'Âicha –qu'Allah l'agrée– :

"...et qui d'entre vous maîtrise son désir".

Mais de plus cela a été rapporté d'elle de manière explicite, At-Tahâwî a rapporté (1/346) de Hourayth bnou 'Amr d'après Ach-Cha'bî d'après Masrouq d'après 'Âichah qu'elle a dit :

"Il se peut que le Messager d'Allah صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ m'a embrassée alors qu'il était en état de jeûne quant à vous il n'y a aucun mal pour le vieux, âgé qui est faible".

Et Hourayth a été cité par Ibn Abî Hâtim (2/2/263) et il n'a pas cité d'éloge ni de critique à son égard mais de plus cela a été rapporté d'une voie directement du Prophète صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ et elles se renforcent (les voies) les unes les autres, l'une de 'Âichah elle-même et nous allons en citer inchaa Allah sous le numéro 1606.

Et cela est appuyé par sa parole صَلَّى اللهُ عَلَيْهِ وَسَلَّمَ :

"Laisse ce dont au sujet duquel tu as un doute pour ce au sujet duquel tu n'as pas de doute".

Mais il convient de savoir que le vieux, âgé n'a pas été cité en termes de restriction mais en termes d'exemple car en général ceux qui sont vieux et âgés ont un désir faible sinon la règle en cela est la force du désir et sa faiblesse ou la force de volonté et sa faiblesse.

Et c'est selon ce détail que doivent être comprises les différentes versions des narrations rapportées de 'Âichah –qu'Allah l'agrée– car certaines rapportées d'elle sont explicites sur l'autorisation absolue

comme ce hadîth-ci et il a été rapporté en réponse à la question que lui a posée ‘Amr bnou Maymoun dans certaines versions et elle a dit :

"En effet vous avez dans le Messager d’Allah un excellent modèle à suivre".

Et certaines (versions) indiquent la permission même pour les jeunes en raison de sa parole (à ‘Âichah qu’Allah l’agrée) :

"Et que moi j’étais en état de jeûne".

Et le Messager d’Allah صلى الله عليه و سلم est décédé alors qu’elle avait 18 ans.

Et de même ce qu’a rapporté ‘Âichah bint Talhah qu’elle était chez ‘Âichah l’épouse du Prophète صلى الله عليه و سلم et que son mari ‘Abdollah bin ‘Abdir-Rahmân bin Abî Bakr le très véridique est entré alors qu’il était en état de jeûne et ‘Âichah lui dit : "Qu’est-ce qui t’a empêché de t’approcher de ton épouse et de l’embrasser et de la câliner ?".

Il dit alors : "L’embrasserais-je alors que je suis en état de jeûne ?".

Elle dit : "Oui".

Rapporté par Mâlik (1/274) et d’après lui At-Tahâwî (1/327) avec une chaîne de transmission authentique.

Ibn Hazm (6/211) a dit :

"Āichah bint Talhah était la plus belle des femmes des gens de son époque et 'Āichah (bint Talhah) et son mari deux jeunes dans la fleur de leur jeunesse".

Et il faut comprendre cela comme le fait qu'elle n'avait pas peur pour eux deux (d'avoir ensuite des rapports intimes) et c'est pour cela qu'Ibn Hajar a dit dans Al-Fath (4/123) après avoir cité ce hadîth de la voie d'An-Nasâi "...et il dit : alors que moi je suis en état de jeûne ?! Et il m'embrassa" : "Et ceci renforce ce que nous avons dit précédemment que l'analyse de cela est que c'est pour celui qui n'est pas influencé par le fait de toucher ou d'embrasser et pas de faire la distinction entre le jeune et le vieux car 'Āichah était jeune.

Oui, comme le jeune est présumé avoir un désir effervescent certains ont alors fait la distinction (dans le jugement) (entre jeune et vieux)".

Source:

Silsilat al-ahādîth as-sahîhah de Cheikh Al-Albânî hadîth n°219.